

ÉDITION MARSEILLE - 01-10-2019

lardi 1 Octobre 2019 ww.laprovence.com

Échos d'éco

Pocramé ouvre son capital pour imposer MéphiLab

La borne de la start-up marseillaise établit des diagnostics à distance

a jeune pousse marseillaise, fondée en 2014 par les professeurs Didier Raoult et Michel Drancourt, ainsi que par le docteur Pierre-Yves Levy et le docteur Marc Abdul, médecin maritime officiant pour le compte du groupe CMA CGM, entame une nouvelle phase de son développement. Après avoir développé Méphi-Lab, une machine qui permet d'établir en moins de 15 minutes un diagnostic quant à la possible contamination par une infection aiguë d'une personne en fonction dans un lieu isolé; puis avoir lancé MéphiBox, un distributeur d'équipement de

700 000 euros ont été levés lors d'un tour de table

protection individuelle qui permet de se prémunir contre les maladies nosocomiales, Pocramé vient en effet de lever 700 000 euros lors d'un premier tour de table. Une opération concrétisée auprès de trois business angels, ainsi que du fonds régional Sud Investissement. Créé en 2010 par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, il a pour mission de soutenir des entreprises provençales. Ce fonds



Le docteur Pierre-Yves Levy (à droite) installe une borne MéphiLab. Actuellement utilisée en mer. la machine dotée d'intelligence articielle et connectée, sera bientôt utilisable à terre.

est conseillé par Turenne Capital et est déjà présent en fonds propres dans 86 entreprises.

Dans le cas présent, Pocramé entend étendre l'usage de sa borne MéphiLab dont 50 unités sont en fonction dans leur grande majorité sur des navires de transport de marchandises (le groupe CMA CGM va équiper ses nouveaux porte-conteneurs) ou de passagers (Ponant), à un usage terrestre. Pocramé souhaite en effet développer sous un an de nouvelles versions qui devront être plus mobiles et protectrices.

Comment marche Méphi-Lab? Le produit phare se présente sous la forme d'une borne capable d'établir, à partir d'une goutte de sang, d'un peu de salive ou d'urine, un diagnostic syndromique. La borne qui évite tout contact avec les éléments contaminés, met aussitôt les

échantillons en lien avec une cartouche de réactifs prêts à l'emploi. Les données sont immédiatement transmises au médecin de bord ou au commandant (CMA CGM dispose d'un centre de régulation à Rome). Lequel sait alors s'il faut hospitaliser, isoler la personne en raison d'un risque d'infection, ou s'il faut débuter en urgence un traitement anti-infectieux.

Jean-Luc CROZEL

PÔLE EMPLOI

Deux jours pour parler 100 % emploi



68 manifestations sont organisées dans la région.

Les 10 et 11 octobre prochains seront deux journées de mobilisation pour Pôle Emploi qui dans notre région, associera ses 60 agences au service de 68 manifestations. Commerce, vente, numérique, transport et logistique, hôtellerie et restauration: les secteurs qui structurent le tissu économique de Provence Alpes Côte d'Azur interviendront au travers de 26 forums et job dating, avec pour objectif de privilégier les rencontres en direct entre recruteurs et demandeurs.

20 manifestations permettront de découvrir les métiers qui recrutent; 16 ateliers ou rencontres professionnelles permettront d'outiller la recherche d'emploi. Il sera aussi question d'un meilleur accompagnement des publics. Enfin, il s'agira de pourvoir 2000 offres d'emploi disponibles dans notre réDans les Bouches-du-Rhône,

la démarche "100% emploi" s'articulera autour de forums (Medinjob au Pôle média de la Belle de Mai, forum recrutement et formation à Grand Littoral); de rencontres professionnelles (Before work #UnParrainUnEmploi) ; de découvertes de métiers et de visites d'entreprises (aide-soignant au centre gérontologique départemental) ; de markheton emploi jeunes (zone Athelia à la Ciotat) et bien sûr, de job dating sur invitation (Maison de quartier à Aubagne, Tarascon). Sans oublier des tables rondes consa crées aux start-up et au numé-

des 10 et 11 octobre est à retrouver sur www.pole-emploi-paca.fr

Le programme des deux journées

952830

DROIT DE LA RÉPARATION

COMMUNIQUÉ

« Une bonne indemnisation pour évacuer le traumatisme »

Lors du dernier Forum Santé organisé dans les locaux de La Provence, l'avocat Marc-André Ceccaldi est venu rappeler que la victime avait des droits plus importants qu'elle ne l'imaginait.



asé à Marseille et Paris, le cabinet d'avocats Preziosi-Ceccaldi-Albenois, est spécialisé dans l'indemnisation du dommage corporel pour les victimes d'accident de la route. « A ce premier stade de la reconnaissance du droit à indemnisation, les victimes d'accident ne doivent pas subir l'interprétation des assureurs qui adopte très souvent une conception extensive de la faute. Les accidents de la route sont régis par la loi du 5 juillet 1985 plus communément qualifiée de « Loi Badinter » qui a institué un régime d'indemnisation favorable aux victimes », peut-on lire d'emblée sur le site du cabinet. Le 25 septembre dernier, dans les locaux de La Provence et dans

le cadre du forum santé, Marc-André Ceccaldi est venu au-devant du public avec un message clair : « Une bonne indemnisation du préjudice subi est aussi une manière de se réparer psychologiquement et physiquement. Tout le travail de réparation médical resterait vain si la personne victime d'une agres-

sion, quelle qu'elle soit, n'était pas aussi reconnue dans son statut de victime », assure l'avocat. En général, la résignation l'emporte, l'aquoibonisme fait des ravages. « Les personnes estiment qu'il ne sert à rien d'engager des poursuites, que les personnes condamnées ne sont pas solvables, elles baissent les bras, etc. Or, des fonds de garantie existent pour financer cette réparation et les victimes ont des droits à faire valoir », poursuit-il.

Aller au-delà de l'assurance

Lorsque la personne arrive dans son bureau, Marc-André Ceccaldi établit dans un premier temps « un diagnostic juridique ». Le seul recours à l'assureur ne suffit pas. « On ne doit pas se laisser contrôler par son débiteur. L'avocat est indépendant, c'est sa force. Il établit un diagnostic à partir des jurisprudences et propose dès lors à son client des pistes et des possibilités de porter plainte pour réparer les dégâts commis pour entamer le processus de résorption du traumatisme », assure-t-il. Une manière de tourner la page en se reconstruisant en faisant valoir ses droits.